

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

<u>Nombre de membres :</u> En exercice : 33 Présents : 29 Représentés : 4 Qui ont pris part à la délibération : 33 Date de la convocation : 16/09/2026 Date d'affichage : 16/09/2026	de la commune de COGOLIN Séance du jeudi 24 SEPTEMBRE 2026 L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre septembre à 18h30 , le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au CENTRE MAURIN DES MAURES , sous la présidence de Isabelle FARNET RISSO maire, <u>PRESENTS :</u> Rodolphe EPINEAU - Sandra DAVAL - Nicolas FOURNAUX - Patricia ACQUATELLA - Nicolas PATACCHINI - Bernadette BOUCQUEY - Patrice DI PAOLO - Marc CAYROL - Michel MEDE - Erick TROUGNAC - Isabelle PLATRIEZ - Mohamed MERAKCHI - André VERRIEUX - Eric MOREAU - Isabelle MELLANO - Bénédicte FRERET - André THIRIOT - Katia DONJEAN - Séverine GANDIA - Ingrid GAILLET - Didier PARE - Esmeralda PIERQUIN - Gilles LE CAM - Caroline BOROWIEC - Malika OUAREZKI - Pierre-Yves TIERCE - Arnaud FERRARO - Amandine CLAURE - <u>POUVOIRS :</u> Serge FINTZEL à Isabelle FARNET RISSO Caroline SINGER à Katia DONJEAN Cécile BAFFETTI à Rodolphe EPINEAU Alain MARCHAIS à Pierre-Yves TIERCE <u>SECRÉTAIRE de SÉANCE :</u> Amandine CLAURE
---	--

La commune de Cogolin organise, au travers du service animation jeunesse, un accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire dédié aux adolescents.

Dans le cadre de son projet pédagogique, l'équipe d'animation accompagne les jeunes dans des démarches visant à favoriser leur émancipation, leur responsabilisation et l'apprentissage de la citoyenneté.

N° 2026/09/24-24

**ACTUALISATION DES TARIFS DE LA BUVETTE, DES PRODUITS ET DES EVENEMENTS DU
CENTRE ADOS**

N° 2026/09/24-24

ACTUALISATION DES TARIFS DE LA BUVETTE, DES PRODUITS ET DES EVENEMENTS DU CENTRE ADOS

L'objectif est de rendre les adolescents acteurs de leurs projets en les associant pleinement à toutes les étapes d'organisation : choix des thématiques, gestion budgétaire, logistique et tenue d'évènements ou de buvettes.

Les recettes générées par ces initiatives (tenue de buvettes, organisation de tournois sportifs, manifestations culturelles, évènements récréatifs ou sportifs) permettent de financer une partie de leurs projets collectifs, séjours et sorties d'animation.

Afin d'adapter l'offre de vente et d'intégrer de nouvelles manifestations portées par et pour les jeunes, il convient d'actualiser les tarifs municipaux en vigueur.

PRODUITS ALIMENTAIRES ET BOISSONS

Dénomination	Prix à l'unité
Viennoiserie, gâteau, biscuit	1,00 euro
Glace	1,00 euro
Paquet de chips	1,00 euro
Paquet de bonbons, barre chocolatée, barbe à papa	1,00 euro
Cornet de pop-corn	2,00 euros
Part de pizza, quiche, tarte salée	2,00 euros
Portion de frites	2,00 euros
Crêpe, gaufre	2,00 euros
Sandwich, panini	3,00 euros
Bouteille d'eau minérale, eau pétillante (petite bouteille)	1,00 euro
Briquette de jus de fruits	1,00 euro
Boisson non alcoolisée (canette)	2,00 euros
Boisson non alcoolisée (verre)	1,00 euro

PRODUITS ET/OU OBJETS

Dénomination	Prix à l'unité
Calendrier	3,00 euros
Vêtement	1,00 euro
Paire de chaussures	3,00 euros
Jouet	3,00 euros
Jeu de société	5,00 euros
Jeu vidéo	5,00 euros
Livre	1,00 euro
CD gravé avec photos du service animation jeunesse	2,00 euros
Petit mobilier (tabouret, étagère, tableau...)	5,00 euros
Décoration, objet fabriqué selon une thématique	2,00 euros

DROIT D'ENTRÉE AUX ÉVÈNEMENTS PRÉPARÉS PAR LES JEUNES DU CENTRE ADOS

N° 2026/09/24-24

ACTUALISATION DES TARIFS DE LA BUVETTE, DES PRODUITS ET DES EVENEMENTS DU CENTRE ADOS

Dénomination	Prix par participant
Tournoi sportif	3,00 euros
Fête des familles	5,00 euros par enfant gratuit pour les enfants de moins de 3 ans
Festival ou soirée du jeu	5,00 euros
Balade gourmande	5,00 euros
Bourse aux jouets	5,00 euros
Loto des enfants	5,00 euros l'entrée 3,00 euros le carton supplémentaire
Tombola	2,00 euros le ticket
Tournoi culturel et artistique	3,00 euros
Soirée dansante	5,00 euros
Opération « nettoyage voiture »	5,00 euros
Vide grenier, l'emplacement (2 mètres avec une table comprise)	5,00 euros
Course enfant-parent en binôme : 2,00 € par binôme	2,00 euros par binôme
Course / trail 4 kms	8,00 euros sur internet 12,00 euros sur place
Course / trail 8 kms	10,00 euros sur internet 12,00 euros sur place
Marche nordique	5,00 euros sur internet 7,00 euros sur place
Course enfants	1,00 euro
Course / Trail supérieur à 10 kms	15,00 euros

Après avoir entendu l'exposé qui précède et en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

DE FIXER les tarifs des évènements du centre ados, comme exposés ci-dessus,

D'APPLIQUER ces tarifs à partir du 1^{er} octobre 2026 et ce, jusqu'aux prochaines modifications fixées par le biais d'une nouvelle délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits à **L'UNANIMITE**.

Le maire,

Isabelle FARNET RISSO

Le secrétaire,

Amandine CLAURE

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulon dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication, par courrier ou en utilisant l'application « Télécours Citoyens », accessible sur le site internet www.telerecours.fr.